



## **Intervention de Pierre Marie-Joseph lors de la Conférence économique et sociale du 30.10.12 – Préfecture de la Martinique**

### **L'ACCES AUX MARCHES : VALORISER LA PRODUCTION LOCALE MARTINICAISE ET DEVELOPPER LA PRESENCE A L'EXPORT**

D'abord quelques chiffres sur l'industrie martiniquaise :

L'Industrie à la Martinique, c'est 8% du PIB et, tous secteurs confondus, un chiffre d'affaires en 2011 de 1,4 milliard d'€ pour les 135 adhérents industriels que compte l'AMPI. Ceux-ci emploient un effectif total de 4 200 salariés, effectif en légère baisse par rapport à 2010 (-1% environ). Ceci représente une masse salariale totale annuelle de 196 millions d'€.

L'Industrie est aussi le principal secteur exportateur de la Martinique, avant la banane, les produits industriels (produits pétroliers compris) représentant 58% des exportations de Martinique, soit 186 Millions d'€ de produits industriels exportés pour un total d'exportations de 329 millions d'€ en 2011.

Enfin, par comparaison aux importations de Martinique, on observe que le chiffre d'affaires de l'industrie locale déjà cité, soit 1,4 milliard d'€, représente 50% des importations totales de Martinique, celles-ci atteignant 2,7 milliards d'€ en 2011.

Hors énergie, le chiffre d'affaires de l'industrie martiniquaise en 2011 est en très faible augmentation par rapport à 2010, soit +1,5%.

Bien sûr, cette tendance est à nuancer selon les secteurs. En particulier, l'activité de certaines entreprises qui fournissent le secteur du Bâtiment et Travaux publics est restée très affectée par le manque de chantiers en 2011 et ces entreprises ne perçoivent toujours pas de reprise sérieuse au à court terme.

Le carnet de commande, c'est-à-dire le volume d'activités, reste donc la préoccupation majeure de nos chefs d'entreprise, tant en ce qui concerne les marchés de travaux, publics et privés qu'en ce qui concerne la consommation des ménages. Ceci vaut aussi bien pour l'activité générée par le marché intérieur que pour l'activité pouvant être générée à l'export.

**Sur notre marché intérieur**, l'objectif de maintenir, en tout temps, la compétitivité de notre industrie locale face à l'importation est notre combat quotidien. Il ne s'agit pas uniquement de la compétitivité par le prix, mais aussi de notre capacité de nous maintenir aux plus hauts niveaux de la technologie moderne, de la formation de nos collaborateurs, de la qualité de nos produits, de la diversité de nos gammes, de l'innovation et du respect des normes et règlements notamment en matière de sécurité dans le travail et, de plus en plus, en matière environnementale.

**Valoriser la production industrielle martiniquaise sur son propre marché intérieur a de tout temps été une des actions fortes de l'AMPI** à travers le label « PIL » que nous avons promu depuis plus de 20 ans **avec la volonté d'affirmer au consommateur martiniquais (que ce soit d'ailleurs le particulier que les grands acheteurs publics) que le produit local n'a rien à envier au produit importé.**

Maintenir, voire améliorer notre compétitivité sur notre marché intérieur et, a fortiori, à l'export, c'est avoir l'assurance que les soutiens publics nationaux, régionaux et européens qui concourent à la compensation de nos surcoûts de production seront maintenus voire améliorés : **il s'agit d'instruments aussi fondamentaux que la défiscalisation industrielle, les exonérations de charges sociales patronales, l'aide au fret, les fonds structurels européens et bien sûr l'exonération d'octroi de mer.**

**Développer la production locale, c'est aussi développer les filières intégrées** partout où la production de la matière première peut être faite sur place : c'est notamment le cas pour l'industrie agro-alimentaire, par exemple pour la filière viande et fruits et légumes dont les productions peuvent être transformées par nos industries. C'est l'objectif de nos interprofessions AMIV et IMAFLHOR : le cumul des valeurs ajoutées de chaque maillon de la filière constitue en effet, un excellent moyen de produire localement de l'activité et de l'emploi.

**Développer la production locale, c'est peut-être aussi, dans certains cas, envisager une diversification des nos sources d'approvisionnement en matières premières** en privilégiant, davantage que par le passé, un approvisionnement dans notre zone géographique proche, susceptible de favoriser une baisse des prix de nos intrants à l'achat et au transport.

**En ce qui concerne l'export, la promotion de nos productions sur les marchés extérieurs a toujours été, elle aussi, un objectif poursuivi par nos chefs d'entreprises depuis au moins quatre décennies** (exemple récent : comme depuis de nombreuses années, beaucoup de nos chefs d'entreprise agro-alimentaire étaient présents au SIAL à Paris la semaine dernière). Notre insularité et l'exiguïté en résultant pour nos marchés nous ont, en effet, de tout temps conduit à **rechercher des débouchés extérieurs, principalement vers la Guadeloupe et la Guyane, mais aussi ailleurs en Europe et dans le monde entier dans le cas du rhum par exemple.**

Il reste que l'exportation n'est pas toujours possible pour un certain nombre de nos productions industrielles, notamment celles d'import-substitution, dont la compétitivité est inférieure à celle des productions européennes bénéficiant d'importantes économies d'échelle et dont les coûts de production auxquels viendraient s'ajouter les coûts d'expédition vers l'Europe seraient prohibitifs.

Quant à nos exportations vers la Caraïbe voisine, elles se heurtent là aussi à des difficultés de compétitivité par rapport à des pays dont les coûts de main-d'œuvre sont très inférieurs aux nôtres, ce à quoi peuvent venir s'ajouter des différences d'habitudes de consommation pour les produits alimentaires ou de normes pour les produits de la construction par exemple.

Le développement de nos exportations dans notre zone géographique proche doit être cependant poursuivi, comme pouvant être une des solutions à l'exiguïté de notre marché intérieur : ceci suppose cependant une meilleure fluidité dans les transports tant pour les marchandises que pour les passagers, ainsi certainement qu'une meilleure harmonisation des réglementations existant chez nous et chez nos voisins dans de nombreux domaines : fiscalité, douanes, banques, consommation, construction, etc...